



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E40637

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2026

ÉDITÉ LE

08/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : 38 235

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VILLIERS-SUR-MARNE

Siret : 309 385 094 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2100252-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 032744D1247000/001 289547/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 032744D1247000/001 289547/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ENTREPRISE FLAMANT

66 RUE DU DOCTEUR CALMETTE  
94350 VILLIERS-SUR-MARNE

Téléphone : 01 49 30 00 00

Portable : 06 19 14 02 98

Site Internet : <http://www.flamant.fr>

E-mail : [contact@flamant.fr](mailto:contact@flamant.fr)

Responsabilité légale :

WACQUIEZ PHILIPPE PRÉSIDENT

Fax : 01 49 30 93 91

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie Mention RGE	07/07/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/09/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	07/07/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/09/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	11/09/2024
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/09/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/07/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	07/07/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	05/09/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.